



10^{ème} CHALLENGE NATIONAL

HANDI-BOXE GILBERT JOIE

« Boxer ensemble pour mieux vivre ensemble »

vendredi 25 et samedi 26 MAI 2018



I. Programme de la compétition

A. Lieux de RDV, de compétition, de restauration et d'hébergement

LIEUX DE RV / COMPETITION / RESTAURATION / HEBERGEMENT :

RV accueil **VENDREDI 25 MAI 2018** entre 16 h 00 et 19 h 00 au
CREPS de Bourges (voir programme)
48 Avenue du Maréchal Juin, 18000 Bourges
02 48 48 01 44

Un plan d'accès est disponible sur : <http://www.creps-centre.fr>

LIEU D'HEBERGEMENT : CREPS de BOURGES 110 places

Chacun sera en chambre double ou triple. Il n'y a pas de chambre individuelle réservée pour un club. Nous veillons à compléter les chambres.

REMARQUE 1 : La FFB et l'organisateur délégué le CR Centre Val de Loire prennent en charge 80% de la pension complète des licenciés handi-boxe du vendredi 25 mai en fin d'après-midi au samedi 26 mai 17 h 30, fin du challenge et départ des clubs. **CHAQUE HANDI-BOXEURS INSCRITS = 10 euros par HANDI-BOXEURS**

REMARQUE 2 : Toutes autres personnes (entraîneurs ou accompagnateurs médico / sociaux) devront s'acquitter de la **somme de 50 euros** à l'ordre du Comité Régional Centre Val de Loire de Boxe pour une prise en charge d'une pension complète au CREPS. **(Voir remarque 7 pour les cotas acceptés)**

REMARQUE 3 : Pensez à réserver vos repas pour les personnes qui ne seraient pas héberger sur le CREPS ou qui souhaitent des repas supplémentaires (en faire la demande en remplissant le tableau d'inscription)

- Dîner du Vendredi 25 Mai : 10 euros / personne
- Déjeuner du Samedi 26 Mai : 10 euros / personne

REMARQUE 4 : Pour les personnes à mobilités réduites, celles demandant une chambre accessible seront logées en chambres accessibles (sous réserve de disponibilité)

REMARQUE 5 : Le CREPS dispose de 110 places en chambres de 2 et 3. Les chambres seront complétées pour être complètes au maximum. Seront prioritaires les clubs par ordre d'arrivée des inscriptions avec les chèques correspondant aux montant du par le club **(VOIR PROCEDURE D'INSCRIPTION CI-APRES)**. **Une fois le CREPS complet il appartiendra à chaque club qui n'aurait pas de place de se loger et de s'organiser lui-même et à sa charge dans un hôtel à proximité.**

Prévoir un hôtel préférentiellement dans le Nord de Bourges.

Ex 1 : Hôtel Balladins : « Le détour du pavé » RN76 - tel : 02 48 65 85 85

REMARQUE 6 : Toutes personnes ayant demandé à rester le samedi soir (dîner + nuitée + petit déjeuner) y compris les licenciés handi-boxe paieront un supplément de **40 euros** à l'ordre du CR Centre Val de Loire de Boxe.

REMARQUE 7 : Il y a 110 places seulement. **Les places des chambres au CREPS seront récupérées pour toute annulation d'un HB ou accompagnateur même au dernier moment.**

IMPORTANT : Le nombre d'entraîneur et d'accompagnateur est limité suivant les principes suivants (idem à recalculer en CAS d'annulation d'handi-boxeur même au dernier moment).

- 1 accompagnateur (trice) MAXIMUM pour 2 personnes en fauteuils.
- 1 accompagnateur (trice) MAXIMUM pour 3 personnes handicapées mentales ou autre handicap
- 1 entraîneur MAXIMUM pour 7 handi-boxeurs (ses)

Exemple : un club inscrit 13 HB (3 personnes en Fauteuils et 10 personnes handicapées mentales).

Sous réserve des places disponibles et d'avoir remplie la procédure complète d'inscription, le club peut solliciter :

- 13 Handi-boxeurs = $13 \times 10 = 130$ euros
- 2 entraîneurs = $2 \times 50 = 100$ euros
- 2 accompagnateurs (pour les 3 personnes en fauteuils) = $2 \times 50 = 100$ euros
- 4 accompagnateurs (Pour les 10 personnes handicapées mentales) = $4 \times 50 = 200$ euros

ATTENTION SUIVANT LA REMARQUE 7 : Exemple : Le club subit des désistements (même au dernier moment):

- 1 personne HB en fauteuil ne vient plus
- et 1 personne HB handicapée mentale ne vient plus non plus

Les places des chambres seront immédiatement récupérées par l'organisateur pour la liste d'attente. **Aussi il appartient au Club de s'organiser avec ses nouveaux effectifs et de loger les accompagnateurs à l'extérieurs du CREPS et à leur frais selon le nouveau calcul. Les clubs sont responsables de leurs désistements et en gèrent les conséquences.**

3 fauteuils = 2 accompagnateurs au CREPS mais 2 fauteuils = 1 accompagnateur MAXI au CREPS (le club doit s'organiser pour loger son accompagnateur à l'hôtel à ses frais s'il le souhaite – voir liste proposée)

10 HB handicapées mentales = 4 accompagnateurs au CREPS MAIS 9 HB handicapées mentales = 3 accompagnateurs MAXI au CREPS – (le club doit s'organiser pour loger son 4^{ème} accompagnateur à l'hôtel à ses frais s'il le souhaite – voir liste proposée)

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Date limite : le mercredi 2 mai 2018

1 – Remplissez correctement le FICHER d'INSCRIPTION - en inscrivant toutes les personnes (Handi-boxeurs, entraîneurs, accompagnateurs) pour réserver les repas et hébergements et choisir la formule d'inscription pour chacun de vos handi-boxeurs (ses)

- **FORMULE CHALLENGE** : Des poules seront constituées entre 6 et 15 handi-boxeurs / ses en veillant dans la mesure de possible à harmoniser et à mélanger les handi-boxeurs (ses). Chaque Handi-Boxeurs (ses) de sa poule réalise autant d'assaut qu'il le souhaite et avec les adversaires qui sont disposés à le rencontrer. Les entraîneurs et handi-boxeurs s'harmonisent au pied du ring pour faire les assauts à la hauteur de ce qu'il souhaite. Il n'y a PAS de CLASSEMENT dans la poule, seul les assauts sont faits avec décisions si les handi-boxeurs le souhaite. (Formule testé l'année passée avec succès)
- **FORMULE COMPETITION** : Ouvert aux adultes. Des poules ou tableau de 2, 3 ou maximum 4 handi-boxeurs seront déterminées en fonction de la catégorie d'inscription dans laquelle vous vous inscrivez. ATTENTION à s'inscrire dans la bonne catégorie. Il n'y a pas le choix des adversaires. Il y aura UN CLASSEMENT réalisé à l'issue des rencontres - attention : si vous choisissez la formule COMPETITION vous vous inscrivez dans votre catégorie et vous vous engagez à accepter les différences de handicaps entre personnes - valeur première pour s'inscrire en formule Compétition.

2 – Envoyer le fichier d'INSCRIPTION à votre contact RESERVATION - DENIS LAFOND - 06 16 61 71 07 – à l'adresse suivant denislafond@free.fr - Attention : à cette étape votre inscription n'est pas encore validée.

3 - Le CR Centre Val de Loire (Denis LAFOND) rentrera dès réception en contact avec vous avec le numéro de téléphone de l'entraîneur correspondant que vous aurez fourni pour vérifier le nombre des inscriptions qui pourront être hébergés au CREPS et faire le point paiement / inscriptions.

4 – Envoyez un chèque à l'ordre du Comité Régional Centre Val de Loire (UNIQUEMENT APRES CONTACT au 06 16 61 71 07). La validation de vos inscriptions se fera à réception du chèque de paiement. En cas d'annulation avant la compétition il n'y aura pas de remboursement, le Comité régional Centre Val de Loire payant les places réservées en avance **sauf en cas de remplacement par un autre club en attente.**

B. Programme

Chaque boxeur et entraîneur ayant décidé de participer au Challenge Gilbert Joie s'engage à respecter le règlement et le programme prévu par la F.F.Boxe et l'organisateur délégué, le CR Centre.

1. Vendredi 25 mai 2018

16h30 - 19 h 00 : - RV accueil au CREPS de Bourges – 48 avenue du Maréchal Juin 18000 Bourges - LIEU DE RV OBLIGATOIRE POUR REALISER LES POULES ET TABLEAUX – Accueil de tous les participants.
- Remise des clefs + Installation dans les chambres
- **En cas d'annulation d'une ou plusieurs personnes : CONTACT Comité régional Centre - Denis LAFFOND – référent des inscriptions – 06 16 61 71 07 – denislafond@free.fr**

19 h 00 – 20 h 15 : REPAS sur place au CREPS

20 h 15 – 21 h 30 : - Réunion technique (entraîneurs – boxeurs)
- Présentation de l'organisation du 10^{ème} Challenge Gilbert Joie (Règles et Esprit)
- TABLES RONDES HANDI-BOXE – Donner votre point de vue et vos idées pour développer l'handi-boxe en France.

2. Samedi 26 MAI 2018

7h00 - 07 h 45 : Petit déjeuner au CREPS

8 h 00 : Briefing des officiels

8 h 30 : Briefing des boxeurs et des entraîneurs

8 h 45 – 12 h 00 : Début de la compétition (assauts et ateliers)

12h00 – 13h30 : Repas au CREPS

13h30 – 16 h 30 Reprise de la compétition (assauts et ateliers)

16h30 – 17 h 00: Remise des récompenses

17h00 – 17h30 : Départ des clubs

Cette année il y aura également des assauts Handi-valides. Les handi-boxeur(se)s boxeront avec et

contre des boxeur(se)s valides – **« Boxer ensemble pour mieux vivre ensemble. »** Chacun pourra boxer contre des personnes valides ou en situation de handicap.

II. Règlement du Challenge

A. Participants

1. Licence

La licence Handi-boxe est exigée pour participer au Challenge Gilbert Joie et ainsi bénéficier des garanties prévues par le contrat d'assurance établi entre la FFB et la Mutuelle des Sportifs. Les personnes non licenciée Handi-boxe ne seront pas acceptées.

2. Catégories

300 : inscrits en 2017.

130 : participants handi-boxeurs (ses) en 2017

4 : pays : France / Belgique / Espagne / Algérie ont déjà participé sur de précédentes éditions

REPARTITIONS DANS LES CATEGORIES SUIVANTES

A°/ HANDICAP MENTAL :

- 1ère division : pratique demandant aucune adaptation par rapport à la pratique valide BEA
- 2ème division : pratique nécessitant des adaptations (casque intégral adapté, entraîneur présent sur le ring, consignes et aménagements spécifiques pour rendre les assauts et les oppositions possibles et équitables...).
- 3ème division : parcours moteurs (sac, leçon) – pas d'assaut boxe

B°/ HANDICAP MOTEUR

HANDICAP MOTEUR - ASSIS :

- A - Boxe assis AVEC abdominaux
- B - Boxe assis SANS abdominaux
- C - Boxe assis Infirme Moteur Cérébral (IMC)

HANDICAP MOTEUR – DEBOUT :

- D - handicap membre inférieur
- E - handicap membre supérieur
- F - handicap sensoriel
- **Des catégories de poids et en catégories d'âges seront mise en place en fonction des effectifs.**

B. 3 Epreuves

1. Compétition en assauts

Rappel : Tous les participants doivent être licenciés HANDI-BOXE. Les Groupes sont constitués en fonction des catégories suscitées. Les rings seront organisés en fonction des catégories présentées.

Le Règlement BEA comportera les adaptations suivantes :

- Les reprises : 3 X 1' à 3 x 1' 30'' en fonction du nombre d'assauts à effectuer avec 1' de repos. L'arrêt du chronomètre sera possible sur demande de l'arbitre.
- La tenue : Identique à celle de la BEA avec la possibilité de porter un tee-shirt (manche longue ou courte) en dessous du maillot. La tenue du bas peut être un survêtement ou un short.
- Gants de 10 à 14 Oz suivant la catégorie de poids et le type de handicap (mis à disposition par les organisateurs).
- Bandes de 2.50m ou mitaines.
- Différents types de casque seront mis à disposition et au choix du boxeur (avec ou sans protection faciale)
- Protège-dents obligatoire. Seuls les compétiteurs ayant une inaptitude physique ou mentale à mettre un protège dent seront dispensés de cette obligation. Dans ce cas, ils devront obligatoirement porter un casque avec une protection faciale.
- Coquille homme obligatoire pour les boxeurs debout.
- Protège poitrine femme conseillé.
- Les cibles : Les poings doivent atteindre le devant et le côté du buste et de la face de l'opposant. Les touches peuvent être délivrées avec le poing (fermé ou pas).
- Les sanctions : Idem BEA
- Egalité de points au score final : Idem BEA
- Les interdictions
 - Frapper fort
 - Toucher une cible non autorisée
 - Baisser la tête
 - Tourner le dos à son adversaire
 - Parler en boxant
 - Toucher en sautant
 - Tenir ou pousser
 - Attaquer de façon désordonnée
 - Avoir un comportement antisportif
 - Lever les 2 fesses en prenant appui sur les cale-pieds
 - Toucher lors d'une perte d'équilibre

- Pour les personnes en fauteuils : positionnement. Les boxeurs en fauteuils s'opposent en position fixe, maintenus grâce au système handi-fixe (et/ou maintien du fauteuil par l'entraîneur ou tout autre personne). La distance entre les deux fauteuils se fait de manière à ce que le poing avant du boxeur ayant la plus petite allonge, une fois tendu, puisse toucher le menton de l'adversaire. Le fauteuil pouvant être à droite ou à gauche. Pour les personnes en fauteuils : autorisations particulières. Prendre appui avec son poing avant afin de mettre un poing arrière. Utiliser les mains courantes pour les esquives et les attaques. Le sanglage du buste et des jambes sera réalisé en fonction de la motricité de l'individu. Le maintien par sanglage est autorisé pour compenser un manque moteur. Ce ne sera pas autorisé pour augmenter la puissance musculaire et l'élasticité de retour.

2. Espace de frappe

But: Réaliser le meilleur score possible

Déroulement : Pendant la journée de compétition, le boxeur devra se présenter au moins une fois à cette épreuve, au moment de son choix.

INTERACTIV'BOXING :

- Toucher des cibles lumineuses sur un mannequin. Les cibles s'allument plus ou moins rapidement suivant le programme. Il faut réussir 80% des touches sur un programme pour avoir le droit de passer au programme de niveau supérieur. Le but est d'accéder au programme le plus élevé.

3. Leçon individuelle

But: Réaliser la meilleure performance possible à la leçon individuelle avec l'entraîneur responsable de l'épreuve, qui évaluera sa prestation par une notation.

Déroulement : Pendant la journée de compétition, le boxeur devra se présenter au moins une fois à cette épreuve, au moment de son choix.

C. Récompenses

La remise des récompenses aura lieu le samedi à partir de 16h30.

LA FFBOXE et LE COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE sont impatients de vous accueillir pour le 10^{ème} challenge Gilbert Joie 2018. Nous comptons sur votre fair-play et votre bon esprit tout le long de ce challenge

ORGANISATEUR DELEGUE PAR LA FFB :

Comité Régional Centre Val de Loire de Boxe - Président du CR - Eric GODEY

Merci à chacun de noter dans le tableau Excel les inscriptions du club et toutes les informations le concernant. En cas d'annulation prendre immédiatement :

CONTACT INSCRIPTIONS :

(Date limite des inscriptions mercredi 2 MAI 2018) :

Comité régional Centre Val de Loire

Référent des inscriptions - hébergement – restauration

10^{ème} Challenge GJ

Denis LAFFOND

06 16 61 71 07

denislafond@free.fr

REFERENT NATIONAL HANDI-BOXE

Stéphane RAYNAUD - CTN

07 61 80 12 56 - ctnboxe@yahoo.fr